

# La Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux

vous invite **les 21 et 22 octobre 2017**  
à un **CONCOURS EN SALLE 2 X 18m**

sélectif pour le Championnat de France  
au Gymnase Pierre de Coubertin, 2 rue Charles Linné  
à Montigny-le-Bretonneux 78180 (GPS : 48.778094 - 2.034460).

<b>Départs</b>	Samedi 21 octobre	9h00	13h30	17h30
	Dimanche 22 octobre	9h00	13h30	

Ouverture du greffe 1h avant chaque départ - Inspection du matériel 15 min avant chaque départ - Échauffement et 2 volées d'essai.

**Les poussins seront acceptés seulement au départ de 13h30 le samedi 21/10.**

## **Blasons** suivant réglementation FFTA \*.

\* choix du type de blason 40 à préciser pour les arcs Classiques

**Inscriptions** Toutes catégories : 8,00 euros

**Réservation par courriel obligatoire :** [Greffe-concours@archersmontigny78.fr](mailto:Greffe-concours@archersmontigny78.fr)

**Confirmation par courrier :** Le bordereau d'inscription (joint à la présente) et le chèque à l'ordre de **CTA-ASMB** sont à retourner avant le 16 octobre 2017.

*Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit avant le 16 octobre 2017. Dans le cas contraire, elle sera remise à disposition. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte. Toute annulation de participation au concours le jour même ne donnera pas lieu à un remboursement des places.*

## **Récompenses :**

Aux trois premiers de chaque catégorie (Classique, Poulies, Sans viseur)

Aux meilleures équipes : Classique, Femmes et Hommes (4 tireurs – 3 meilleurs scores)  
Poulies Mixte (4 tireurs – 3 meilleurs scores)

Les équipes doivent être déclarées au greffe à l'avance au plus tard 15 mn avant chaque départ.

La remise des récompenses aura lieu le dimanche 22 octobre 2017 vers 16h30.  
Elle sera suivie du pot de l'amitié

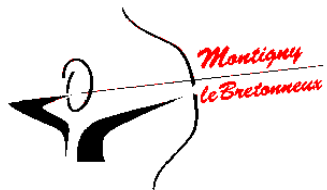
Justification d'identité : fournir un des justificatifs prévus au règlement FFTA  
**Chaussures de salle obligatoires, tenue blanche ou de club appréciée.**

BUFFET - BAR à votre disposition tout au long du concours

**CTA-ASMB** (Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux)  
4, route de Trappes 78180 Montigny le Bretonneux,

✉ [club@archersmontigny78.fr](mailto:club@archersmontigny78.fr) 🌐 <http://www.archersmontigny78.fr/>

Association loi 1901 inscrite au JO le 23/04/1971 – Agrément DDJS N° APS 78 442 - Agrément préfectoral n°W784000825  
N° SIRET : 32945103300016 – Affiliation FFTA n° 08 78 132



Compagnie ou Club : .....

Responsable : ..... Courriel : .....

Tél : .....

NOM	PRENOM	N° Licence	Catégorie	Arme	Trispot ou 40 cm *	samedi 21 octobre			dimanche 22 octobre	
						09h00	13h30	17h30	09h00	13h30

- choix du type de blason à préciser pour les arcs Classiques

**Inscriptions** Toutes catégories : 8,00 euros

**Réservation par courriel obligatoire:** [Grefe-concours@archersmontigny78.fr](mailto:Grefe-concours@archersmontigny78.fr)

Le bordereau d'inscription et le chèque à l'ordre de **CTA-ASMB** sont à retourner avant le 16 octobre 2017 à l'adresse suivante :

*Arnaud LE PIMPEC, CTA – ASMB, 9 avenue du Parc, 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX*

*Toute place faisant l'objet d'une réservation doit être confirmée par écrit avant le 16 octobre 2017.*

*Dans le cas contraire, elle sera remise à disposition. Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement seront prises en compte.*

*Toute annulation de participation au concours le jour même ne donnera pas lieu à un remboursement des places.*